

# Préparation aux catastrophes, intervention d'urgence et rétablissement

## (avril 2021)

---

### Explication

Une catastrophe est une grave perturbation du fonctionnement d'une société qui cause des pertes humaines, matérielles ou environnementales étendues que la société touchée ne peut surmonter au moyen de ses seules ressources. Les catastrophes affectant la santé humaine sont de plus en plus fréquentes en raison des catastrophes naturelles associées aux changements climatiques, des actes terroristes, des épidémies et des pandémies, ainsi que des rejets involontaires de composés toxiques (y compris radiologiques). Les médecins jouent un rôle important dans l'intervention d'urgence lors d'une catastrophe, spécialement en ce qui concerne les problèmes de santé qui en découlent. Ils peuvent par conséquent être appelés à contribuer à la conception d'un plan d'intervention d'urgence, à assurer la mise en application de ce plan et à réorienter leur pratique en fonction des besoins de la population. Les médecins doivent disposer des outils nécessaires pour réagir adéquatement aux répercussions des catastrophes sur la santé.

### Conditions causales

(liste partielle)

- Les mesures de préparation aux catastrophes, d'intervention d'urgence et de rétablissement peuvent se rapporter aux aspects suivants :
  - a. Origine de la catastrophe : naturelle (p. ex., incendie de forêt lié aux changements climatiques) ou humaine (p. ex., terrorisme);
  - b. Type de danger : biologique (p. ex., épidémie), chimique (p. ex., déversement de produits chimiques toxiques), radionucléaire (p. ex., brèche dans une installation nucléaire), inondation, incendie, tremblement de terre ou températures extrêmes;

- c. Portée : locale (p. ex., déraillement de train avec rejet de toxines à grande échelle), nationale (p. ex., épidémie) ou internationale (p. ex., pandémie).

## Objectifs principaux

- Discuter des caractéristiques qui définissent une catastrophe touchant la santé humaine;
- Décrire les approches de prévention et d'atténuation des catastrophes;
- En prévision d'une catastrophe, élaborer un plan d'intervention d'urgence pour la pratique en fonction des menaces perçues qui sont les plus susceptibles de survenir;
- Participer à la mise en œuvre d'un plan d'intervention d'urgence;
- Aider aux activités de rétablissement après une catastrophe.

## Objectifs spécifiques

(constatations cliniques, examens essentiels, plan de prise en charge)

- Transmettre des connaissances de base sur les catastrophes, y compris :
  - a. discuter des conditions qui pourraient mener à la déclaration d'une urgence d'une ampleur catastrophique (qui dépasse la capacité des services de santé locaux d'intervenir efficacement);
  - b. reconnaître les causes possibles d'une catastrophe et les facteurs qui amplifieraient ou atténueraient ses effets sur la santé;
  - c. cerner les populations vulnérables pendant une catastrophe (ces populations pourraient être déterminées par l'âge, les incapacités, les problèmes de santé ou les comportements liés à la santé);
  - d. discuter des phases de la gestion des catastrophes (p. ex., prévention et atténuation des catastrophes, préparation aux catastrophes, intervention d'urgence et rétablissement);
  - e. démontrer sa connaissance des mesures de sécurité (p. ex., utilisation de l'équipement de protection individuelle, plan d'évacuation approprié) utilisées pour protéger les professionnels de la santé durant une catastrophe.
- Présenter les mesures de prévention et d'atténuation des catastrophes, y compris :
  - a. décrire l'importance des catastrophes et des menaces émergentes en fonction du contexte sociopolitique et de la région géographique;

- b. interpréter l'identification des dangers et l'évaluation des risques par rapport à la population de patients et au contexte dans lequel la pratique s'effectue;
  - c. démontrer ses compétences en matière de collaboration et de sensibilisation auprès d'intervenants pertinents dans le but de prévenir les catastrophes;
  - d. décrire les techniques d'atténuation des catastrophes appropriées selon la situation (p. ex., salles d'isolement, mesures de distanciation physique).
- Élaborer un plan de préparation aux catastrophes, y compris :
    - a. mettre sur pied un plan de continuité des activités (PCA) pour le cabinet du médecin ou la clinique;
    - b. évaluer les ressources de santé disponibles à l'interne (p. ex., personnel, équipement de protection individuelle, respirateurs, lits) et à l'externe (p. ex., aide extérieure) ainsi que la capacité d'appoint en fonction des vulnérabilités relevées dans le PCA;
    - c. décrire l'importance d'une formation efficace en intervention d'urgence pour les professionnels de la santé (p. ex., simulations et connaissance des ressources d'intervention d'urgence);
    - d. discuter du rôle des systèmes de gestion des incidents, en fonction desquels les organisations peuvent adapter leur structure organisationnelle de façon à mieux intervenir en cas de catastrophe.
  - Participer à l'intervention d'urgence, y compris :
    - a. cerner adéquatement les situations qui nécessitent l'activation des systèmes d'intervention d'urgence;
    - b. présenter des aptitudes à communiquer de façon efficace avec ses collègues, les patients et la collectivité, particulièrement en ce qui concerne l'intervention d'urgence en cas de catastrophe touchant la santé humaine;
    - c. présenter des compétences en matière de triage efficace des patients lors d'une catastrophe et d'affectation des ressources en situation de crise;
    - d. présenter des compétences pour ce qui est de cerner rapidement des sources d'information crédibles et de prévenir la propagation de renseignements erronés préjudiciables.
  - Aider au rétablissement d'urgence, y compris :

- a. décrire l'importance de planifier la reprise des activités normales après une catastrophe;
- b. décrire les répercussions sur la santé (p. ex., santé mentale, absence d'interventions chirurgicales non urgentes, déplacement de personnes, conséquences socioéconomiques) de la catastrophe et planifier la façon d'y remédier dans sa propre pratique;
- c. décrire l'importance de réaliser une évaluation après la catastrophe afin d'améliorer les mesures d'atténuation, la préparation et l'intervention lors de prochaines catastrophes.